



Essais N°1-2-018

Certificat d'Accréditation

N°: 1-2-018 Rév 03

ALGERAC, reconnu par le décret n° 05-466 du 06 décembre 2005, est signataire de l'accord multilatéral de l'EA pour l'accréditation, pour les activités objet du présent certificat, atteste que :

**SONATRACH / Activité RPC / Division Exploitation Raffinage
Raffinerie d'Arzew (RA1Z)**

Adresse : BP 37, Route de Tlelat
Zone industrielle d'Arzew 31200 - Oran

est accrédité selon la norme ISO/CEI 17025:2017 et les règles d'application d'ALGERAC pour les activités d'essais suivantes :

✓ **Analyses physico-chimiques des produits pétroliers.**

Les activités et les sites concernés, couverts par l'accréditation sont décrits dans l'annexe technique qui fait partie intégrante du présent certificat.

Durant la validité du présent certificat, l'organisme s'engage à respecter les exigences de l'accréditation.

Date de prise d'effet : 05/01/2023
Date de fin de validité : 09/11/2026

Le Directeur Général

Noureddine BOUDISSA

Date d'octroi de l'accréditation initiale : 09/11/2015